news.belgium

02 déc 2016 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 2 décembre 2016

Intervention de Finexpo dans une demande de crédit à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé une demande de crédit à l'exportation pour le Sri Lanka.

Cette demande concerne la stabilisation et la bonification du taux d'intérêt ainsi qu'un don complémentaire pour l'étude, la conception, la construction, le démarrage et la mise en service de systèmes d'approvisionnement en eau potable pour différents quartiers de la zone de Dankotuwa.

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du Commerce extérieur Rue Ducale 61 1000 Bruxelles Belgique

